

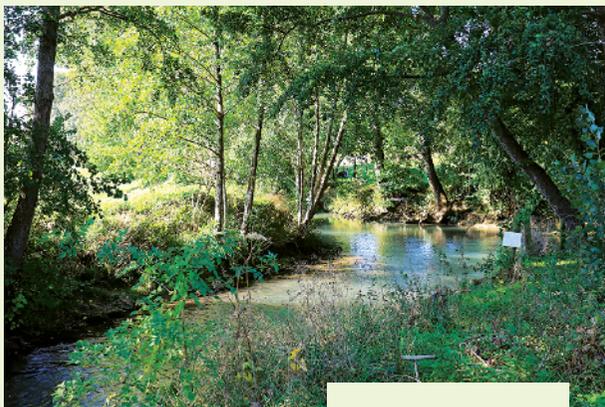
Le Grand-Morin

Le Grand-Morin, situé au sud du Petit-Morin, prend sa source dans le département de la Marne. Après un parcours sinueux, il entre en Seine-et-Marne près de Meilleray pour un parcours de 77 Km. Il traverse les villes de La Ferté-Gaucher, de Coulommiers et de Crécy-la-Chapelle avant de se jeter dans la Marne à Condé-Sainte-Libiaire.

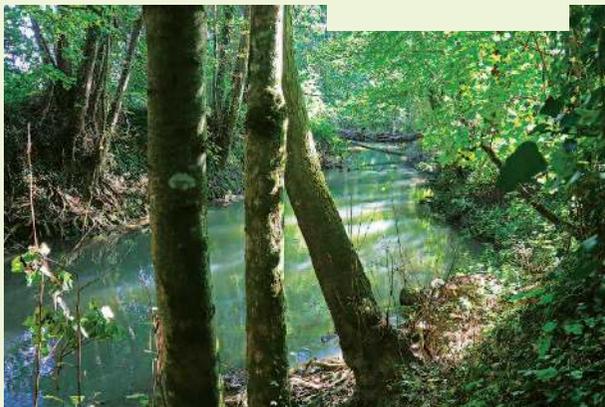
Cette rivière est classée pour les pêcheurs en 2^{ème} catégorie, d'Esternay (dans la Marne) à son confluent. Jusqu'au début du XX^e siècle, le Grand-Morin fut utilisé pour la navigation en aval de Coulommiers pour approvisionner Paris en céréales, en bois et en vin.

À cette époque, son courant faisait tourner de nombreux moulins dont certains sont toujours présents : moulin de Coude ou moulin Prémol.

La vallée présente des paysages remarquables et un patrimoine très riche qui ont inspiré plusieurs peintres comme Corot et Dunoyer-de-Segonzac.



Le Grand Morin



Editeur Provins Tourisme - Conception et réalisation : CreaClic 1 - 05/2022 - Informations susceptibles de modifications.



Carte IGN : 2614 O, 2615 O

Départ : La Ferté-Gaucher (Office de Tourisme - 26-28 rue des Promenades)

GPS : Lat. Long. : 48.7799 - 3.3039

UTM : 31U 0522 324 - 5403 029

Accès : La Ferté-Gaucher à 20 km à l'est de Coulommiers par la D934.

Informations pratiques : parking, supermarché, tous commerces. Accessible depuis la gare SNCF de Coulommiers ou ligne de bus 17 depuis la gare de « Chessy-La Ferté-Gaucher » du RER A. Dénivelés : total : 274 m. Minimum : 113 m. Maximum : 184 m

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritux.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine-et-Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.



PROVINS TOURISME
entre Bassée, Montois et Morin

4 chemin de Villecran, 77160 PROVINS
Tél. : 01 64 60 26 26 - www.provins.net



Randonner

en Provinois, Bassée-Montois et Morin

LA FERTÉ-GAUCHER La haute vallée du Grand-Morin

Cet agréable itinéraire souvent en sous-bois, vous permettra de découvrir une partie peu connue de la vallée du Grand-Morin, en alternant vallée et coteaux.

CIRCUIT N°
06
2 Morin



18,7 km



Durée : 4h45



vert



Difficile



PROVINS TOURISME
entre Bassée, Montois et Morin

La haute vallée du Grand-Morin

- 1 Dos à l'Office du tourisme, partir à droite puis à gauche, rue de Paris. Virer à droite, traverser la place Pasteur, passer sous le porche de la mairie pour franchir le jardin. Suivre à droite la rue E. Delbet (D14) sur 1 km.
- 2 Prendre la rue à gauche. Elle contourne la commanderie de Coutran, devient chemin à travers champs. Monter à droite, à gauche dans le chemin suivant et, au niveau de la station de pompage, descendre à droite.
- 3 À l'entrée de Saint-Martin-des-Champs, emprunter à droite la Grande Rue. Après l'église, faire un gauche-droite. Poursuivre par le chemin entre champs. Dans le virage à angle droit, aller tout droit par le sentier, passer sous le pont de l'ancienne voie ferrée, tourner à gauche dans le chemin suivant puis ensuite à droite et franchir le Grand Morin. Après 200 m virer à gauche. Le chemin enjambe le ru, devient route. Elle coupe une route et dessert le Moulin de la Fosse. Contourner celui-ci par le chemin de droite.
- 4 Traverser la D934 (prudence). Dans le hameau de Bellevue, gravir la rue à gauche jusqu'au cimetière, la quitter dans le virage pour le chemin en face sur 2 km. Dévaler à gauche le chemin suivant. Il franchit un ru puis monte au hameau de Moutils. Prendre la rue à gauche, la D934 à gauche sur 70 m pour suivre la route à droite. Elle devient chemin en montant puis descend en sous-bois.
- 5 À la bifurcation, virer à droite en épingle à cheveux. Le chemin conduit au hameau de Cormeaux. Emprunter la route à gauche et franchir le Grand Morin puis l'ancienne voie ferrée (Vélorail). Monter au hameau de Montvinot pour alors descendre par le chemin de gauche et celui de droite sur 1,6 km.
- 6 Grimper le chemin à droite puis descendre à gauche progressivement vers Saint-Martin-des-Champs. Par la rue Henriette Lecocq, passer entre mairie et église, couper la Grande Rue pour continuer rue des Vieilleux. Elle devient chemin et, à la jonction, aller à droite pour ensuite descendre à gauche. Suivre la D14 à droite pour retrouver le repère 2 de l'itinéraire de l'aller.
- 2 Prendre le chemin inverse de celui de l'aller pour rejoindre l'Office du Tourisme.



Le balilage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée pédestre de Seine-et-Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département. Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balilage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse : <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".